



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt Occitanie
Service régional de l'agriculture et de l'agro-alimentaire
N° interne : AGRI-R76-239

Arrêté portant reconnaissance de CivamBio66 en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Le préfet de la région Occitanie
Préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, notamment son article 3 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 à L. 315-6, D. 315-1 à D. 315-9 et R. 313-45 à R. 313-46 ;

Vu le décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental ;

Vu le décret n°2015-467 du 23 avril 2015 relatif à la compétence et aux modalités d'intervention de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural sur les demandes de reconnaissance de groupements d'intérêt économique et environnemental ;

Vu l'appel à candidatures à la reconnaissance GIEE ouvert pour 2018 en région Occitanie le 28 février 2018;

Vu l'avis de la présidente du conseil régional Occitanie du 06 août 2018 ;

Vu l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural du 27 août 2018 ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature du préfet de la région Occitanie à M. Pascal Augier, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du 16 mai 2018 ;

Considérant la demande de reconnaissance GIEE déposée auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie par CivamBio66 en date du 07/05/2018;

Sur proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

ARRÊTE :

Article 1^{er} - En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime, CivamBio66, dont le siège social est situé 15 av de la Grande Bretagne 66000 Perpignan, est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental défini en annexe jointe au titre du projet : Les couvreurs de vigne : vers l'adoption d'itinéraires techniques viticoles améliorant la résilience et l'autonomie des exploitations.

Article 2 - Cette reconnaissance est valable à compter de la date de publication du présent arrêté jusqu'au 01/05/2022. Pendant cette période, CivamBio66 porte sans délai à la connaissance du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt toute modification de la personne morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1. Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de reconnaissance.

Article 3 - Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Toulouse, le 30 août 2018

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,



Pascal AUGIER

ANNEXE à l'arrêté portant reconnaissance de CivamBio66 en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) :

N° du dossier GIEE : 18-01

Raison sociale personne morale : **CivamBio66**

Intitulé du projet : Les couvreurs de vigne : vers l'adoption d'itinéraires techniques viticoles améliorant la résilience et l'autonomie des exploitations.

Territoire du projet : Pyrénées Orientales

Date de début du projet GIEE : 07/05/2018

Date de fin du projet GIEE : 01/05/2022

Exploitants agricoles membres de la personne morale engagés dans le projet GIEE :

Dénomination sociale (personne morale) Nom (exploitant individuel)	Prénom (exploitant individuel)	Code postal	Commune
Domaine des Schistes	Mickael Sire	66310	Estagel
Domaine Modat	Louis Modat	66450	Pollestres
Domaine Daniou	Benoit et Sebastien Danjou	66600	Espira de l'Agly
Mas Cremat	Julien Jeannin	66600	Espira de l'Agly
Domaine Cazes	Emmanuel Cazes	66600	Rivesaltes
Reveille Vignoble	France Crispeels	66720	Cassagnes
Domaine Le Temps	Mickaël Georget	66760	Laroque des Alberes
Domaine Gardies	Victor Gardies	66600	Espira de l'Agly
Domaine Rivaton	Frédéric Rivaton	66720	Latour de France

